



1. CONTRAT DE COMMISSION

Ce contrat est établi le {{date}}, entre TrustCom et {{nom_propriétaire}}, concernant le bien immobilier situé à {{adresse_bien}}.

Le propriétaire autorise par la présente TrustCom à publier, promouvoir et faciliter la vente ou la location de son bien.

En contrepartie, TrustCom percevra **une commission de {{taux_commission}} %** sur le montant total de la transaction, à payer dès la conclusion effective de la vente ou de la location.

Cette commission est due dans un délai de {{délai_paiement}} jours après la finalisation de la transaction.

Les deux parties s'engagent à collaborer de bonne foi et à se tenir informées de toute évolution.

Signatures :

{{nom_propriétaire}} (Propriétaire)

Représentant TrustCom -

Date :